

DÉPARTEMENT DU GARD  
TERRES DU SOLEIL



Route de Nîmes - 30980 SAINT DIONISY

OPERATION:  
COMMUNE DE SAINT MAMERT DU GARD  
CREATION D'UN LOTISSEMENT  
"LE CLOS DE GAJANE"

AVP	<input type="radio"/>	PRO	<input checked="" type="radio"/>	DCE	<input type="radio"/>	EXE	<input type="radio"/>	DOE	<input type="radio"/>
-----	-----------------------	-----	----------------------------------	-----	-----------------------	-----	-----------------------	-----	-----------------------

PROGRAMME DES TRAVAUX

INDICE	DATE	MODIFICATIONS

DATE	DESSINE PAR	ECHELLE	AFFAIRE N°
Juin 2021	S.N.		A20.047

 <b>Rhône Cévennes Ingénierie</b>	<i>Siège social :</i> 4 Rue de la Bergerie 30100 Alès Tel : 04 66 54 23 40 Fax : 04 66 54 23 44 aia@rci-irgs.com	 FRANÇOIS MONSEGUR Architecte DPLG Tel : 04 66 73 35 68 30470 AMARGUES	PA 8
--	---	--	------

# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION.....</b>	<b>2</b>
<b>2. PROJET D'AMENAGEMENT VOIRIE.....</b>	<b>2</b>
2.1- VUE D'ENSEMBLE.....	2
2.2- CHAUSSEE .....	3
2.2.1- Voirie.....	3
2.2.2- Signalisations .....	4
2.2.3- Coupe Type .....	4
<b>3. RESEAU EU .....</b>	<b>4</b>
3.1- COLLECTEUR GRAVITAIRE.....	4
3.2- BRANCHEMENTS.....	5
<b>4. RESEAU AEP .....</b>	<b>5</b>
4.1- ALIMENTATION DU LOTISSEMENT .....	5
4.2- BRANCHEMENTS.....	5
4.3- DEFENSE INCENDIE.....	5
<b>5. RESEAU EP.....</b>	<b>6</b>
5.1- COLLECTE DU LOTISSEMENT .....	6
5.2- BRANCHEMENTS.....	6
5.3- BASSINS DE RETENTION .....	6
<b>6. RESEAUX SECS .....</b>	<b>2</b>
6.1- RESEAU BASSE TENSION .....	2
6.1.1- Puissance à raccorder .....	2
6.1.2- Réseau d'alimentation et branchements .....	2
6.2- RESEAU TELECOMMUNICATION .....	2
6.3- RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC.....	3
<b>7. EXECUTION DES TRAVAUX .....</b>	<b>3</b>

## 1. PRESENTATION

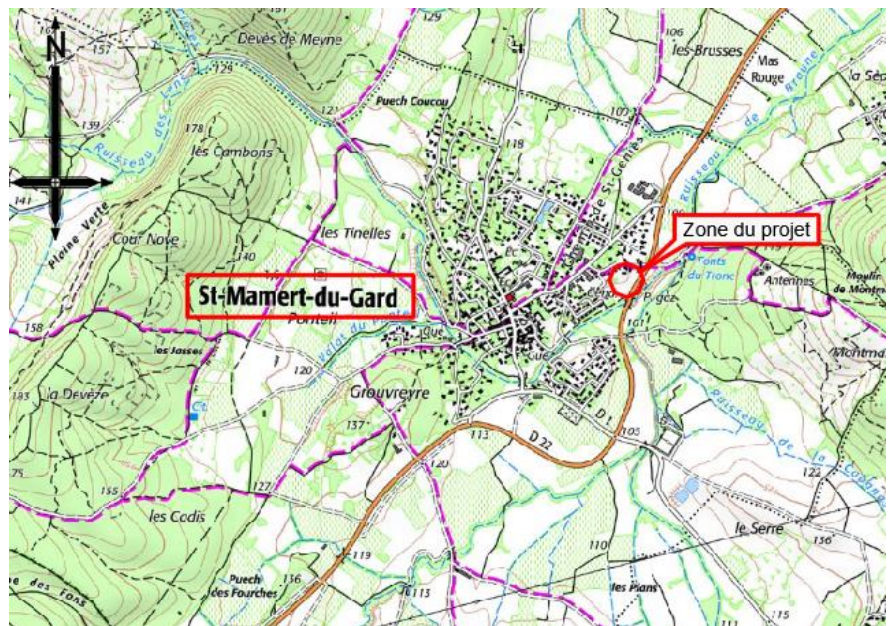


La société TERRES DU SOLEIL projette sur la commune de SAINT MAMERT DU GARD, la création du lotissement sur le chemin de Gajane, composé de 6 lots libres et 1 macro lot social accueillant 2 à 3 logements en accession sociale.

Le lotissement sera dénommé « Le clos de Gajane ».

Plan de situation du projet >

Le projet se situe à l'est du centre-ville de la commune. Il longe la route départementale n° 22.



Dans ce cadre, le présent document constitue le programme de travaux de l'opération.

## 2. PROJET D'AMENAGEMENT VOIRIE

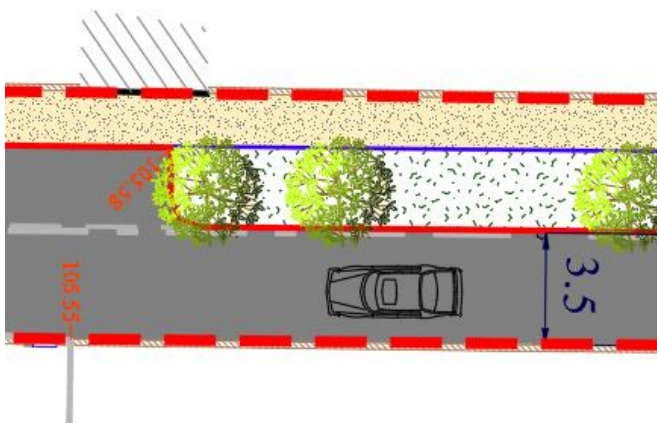
### 2.1- Vue d'Ensemble



Le projet d'aménagement comprend :

- La création de 6 lots libres
- La création de 1 macro lot social accueillant 2 à 3 logements en accession sociale
- La création d'une voirie depuis le chemin de Gajane
- La desserte des lots par les différents types de réseaux (AEP, EU, EP, BT, PTT et EPU) depuis ceux existant sur le chemin de Gajane.

## 2.2- CHAUSSEE



La voirie intérieure des lots sera réalisée de manière à permettre l'accès des lots aux voitures de déménagement et aux services de lutte contre l'incendie.

Les parcelles seront desservies par une chaussée d'une largeur comprise entre 3.50 et 5.00m de large à sens unique de circulation. La voirie comprendra des rayons de giration adaptés afin de favoriser des circulations douces.

Conformément au plan PA8a « PLAN DES AMENAGEMENTS PROJETES » des arbres seront plantés en bord de chaussée, afin d'agrémenter et de végétaliser le futur lotissement.

### 2.2.1- Voirie



Future voie d'entrée au lotissement

Chemin de Gajane



Future voie de sortie du lotissement

Chemin de Gajane

La voirie sera à sens unique de circulation avec une largeur comprise entre 3.50 et 5.00m.

Le profil en travers de la voirie sera à pente unique variant de 1 à 2%. Ce profil permettra le renvoi des eaux de ruissellement jusqu'aux différents dispositifs d'absorption ou de canalisation.

La voirie comprendra les couches de structure suivante :

- 6cm d'enrobés
- 15cm de grave non traitée GNT 0/20
- 30cm de grave non traitée GNT 0/60



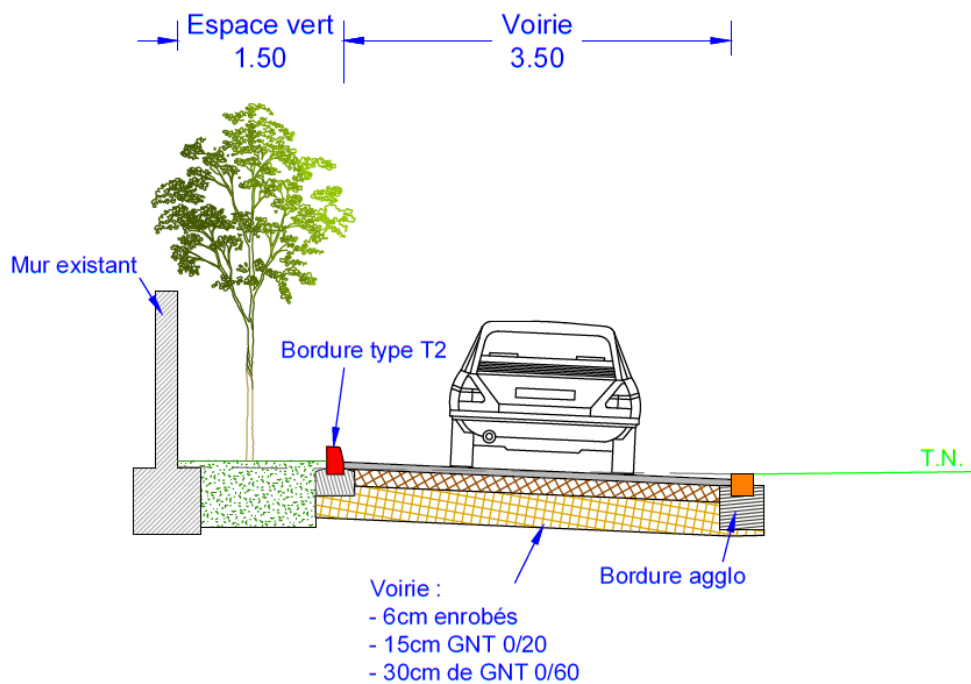
La couche de GNT 0/60 sera contrôlée par essais à la plaque avec comme objectif un module EV2 au moins égal à 50MPa.  
Les couches de structures seront mises en place sur un géotextile.  
Les enrobés seront délimités par un bordurage type T2 et un rang d'agglo en bordure de lot.

### 2.2.2- Signalisations

Les panneaux de signalisations seront de gamme normale et de classe 2. Ils seront positionnés au niveau du carrefour. Ils signaleront :

- La voie en sens unique du lotissement
- Le nom de la voie

### 2.2.3- Coupe Type



## 3. RESEAU EU

Chaque acquéreur des lots se raccordera au réseau d'assainissement gravitaire mis en place.

### 3.1- Collecteur gravitaire

Un réseau d'assainissement des eaux usées est présent sous le chemin de maintenance situé le long de la RD n°22 au niveau de la parcelle n°1780.

Il est de nature en PVC et de diamètre  $\varnothing 200$ mm avec un fil d'eau de -1.02m/T.N.

Le lotissement sera raccordé à ce réseau collectif par piquage sur le regard existant.

La collecte des lots sera effectuée par un réseau en **PVC**  $\varnothing 200$ mm posé en tranchée ouverte.

Les fils d'eau de pose sont indiqués sur les plans. Le collecteur posé sur lit de sable 0/8 sera ensuite enrobé de sable 0/8 avec une épaisseur de 20cm mini au-dessus de la génératrice supérieure.

Un grillage avertisseur sera positionné 20cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.

Le réseau sera positionné sous l'emprise de la chaussée et sous le chemin de maintenance. Une bande de 4mètre de large sera mise en œuvre entre les lots 3 et 4 afin de permettre l'accès aux regards depuis la voirie projetée.

Le réseau sera soumis à un test d'étanchéité à l'air et à une inspection télévisée.

Des regards de visite  $\varnothing 800$  avec cunette préfabriquée intégrée, seront installés aux emplacements indiqués sur le plan. Ils seront recouverts d'un tampon fonte articulé série lourde type PAMREX ou similaire.

### 3.2- Branchements

Les branchements seront réalisés en PVC Ø160mm SN8, soit dans les regards de visite, soit par l'intermédiaire de culottes. Ils aboutiront à un tabouret de branchement en PVC Ø315mm à passage direct surmonté d'un tampon fonte à articulation situé en limite de chaque lot.

## 4. RESEAU AEP

### 4.1- Alimentation du lotissement

Un réseau d'alimentation en eau potable est existant sous le chemin de Gajane au niveau du futur carrefour avec l'accès du futur lotissement. Il est de nature en AC et de diamètre Ø150mm. Le lotissement sera raccordé à ce réseau à cet emplacement.

Un raccordement et un compteur général d'eau potable seront être réalisés et posés par le concessionnaire aux frais du lotisseur, en limite du domaine public-privé du lotissement dans le domaine privé.

La desserte des lots sera effectuée par un réseau en PVC pression 16B Ø 110mm posé en tranchée ouverte.

Les fils d'eau de pose avec une profondeur minimale de -1.10m/T.N..

La conduite posée sur lit de sable 0/8 sera ensuite enrobée de sable 0/8 avec une épaisseur de 20cm mini au-dessus de la génératrice supérieure.

Un grillage avertisseur sera positionné 20cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau. Le réseau sera positionné sous l'emprise de la chaussée.

Le réseau sera soumis à un test de pression et de potabilité avant tout raccordement.

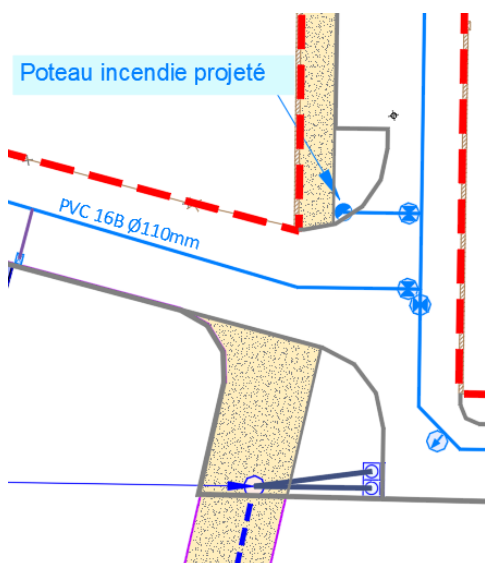
Une ventouse sera mise en œuvre en tête de réseau. Elle sera positionnée sous un regard béton Ø1000mm recouvert d'un tampon fonte articulé série lourde type PAMREX ou similaire.

### 4.2- Branchements

Les branchements seront réalisés en PEHD Ø25mm avec un dispositif de branchement mis en place sur la canalisation projetée.

Des abris compteurs type façade seront positionnés en limite de chaque lot et montés sur socle béton.

### 4.3- Défense Incendie



La défense incendie sera assurée par la mise en place d'un poteau incendie au niveau du futur carrefour créé dans le lotissement. Il sera alimenté depuis le futur réseau PVC Ø110mm.

## 5. RESEAU EP

### 5.1- Collecte du lotissement

Au vu de la perméabilité médiocre, de la surface de voirie restreinte et du linéaire de réseau pluvial limité la création de noue n'a pas été retenue.

Les profils de voirie à pente unique renverront les eaux de ruissellement dans les deux avaloirs pluviaux situés en contrebas de l'intersection des axes de voiries.

Une conduite de diamètre 500 mm d'une longueur de 35 m récupèrera les eaux pluviales de la voirie collectées par l'intermédiaire des avaloirs pour les rejeter dans le bassin de rétention n°2.

Les eaux de ruissellement des lots n°2 et 3 seront acheminées naturellement jusqu'au bassin de rétention n°1, le lot n°1 sera raccordé via une boîte de branchement.

Les eaux de ruissellements des lots n°4, 5, 6 et 7 seront acheminées naturellement jusqu'au bassin de rétention n°2.

### 5.2- Branchements

Un branchement sera posé pour les lot n°1.

Le branchement sera réalisé en PVC Ø250mm SN8.

Le lot n°1 sera directement relié au bassin de rétention n°1 avec une sortie traitée en béton.

Il aboutira à un tabouret de branchement en PVC Ø315mm à passage direct surmonté d'un tampon fonte à articulation situé en limite du lot.

### 5.3- Bassins de rétention

Avec un volume de rétention minimum basé sur 120l/m<sup>2</sup> imperméabilisé imposé par le Plan local d'Urbanisme de la commune, le bassin du lotissement projeté devra avoir une capacité minimale de 415 m<sup>3</sup>.

La création du chemin de maintenance du réseau EU impose la création de deux bassins de rétention.

Les caractéristiques géométriques retenues des bassins de rétention sont les suivantes :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Bassin de rétention n°1<ul style="list-style-type: none"><li>- Bassin de rétention accessible</li><li>- Volume utile : 120 m<sup>3</sup></li><li>- Talus : 3/1</li><li>- Cote NPBE : 102.20m</li><li>- Cote NPHE : 103.20m</li><li>- Profondeur totale : 1.00m</li><li>- Hauteur d'eau : 0.90m</li><li>- Hauteur de surverse : 10cm</li><li>- Longueur surverse : 5.95 m</li><li>- Surverse : aérienne</li><li>- Côte fil d'eau surverse : 103.10m</li></ul></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Bassin de rétention n°2<ul style="list-style-type: none"><li>- Bassin de rétention accessible</li><li>- Volume utile : 301 m<sup>3</sup></li><li>- Talus : 3/1</li><li>- Cote NPBE : 101.70m</li><li>- Cote NPHE : 102.70m</li><li>- Profondeur totale : 1.00m</li><li>- Hauteur d'eau : 0.90m</li><li>- Hauteur de surverse : 10cm</li><li>- Longueur surverse : 14.28 m</li><li>- Surverse : aérienne</li><li>- Côte fil d'eau surverse : 102.60m</li></ul></li></ul> |
|--|---|

Le volume du bassin n°1 sera de 120 m<sup>3</sup> et le bassin n°2 de 301 m<sup>3</sup> pour un total de 421 m<sup>3</sup> permettant de respecter la règle de 120 L/m<sup>2</sup> imperméabilisé à compenser.

Les débits de fuite et de la surverse seront rejetés dans le fossé existant le long de la route départementale n°22.

Les eaux seront ensuite acheminées gravitairement jusqu'au ruisseau de Lens.

## 6. RESEAUX SECS



Les réseaux secs sont présents au carrefour du chemin de Gajane avec le futur accès au projet, sur la partie nord du projet.

Le tracé de ces réseaux est représenté sur le plan des réseaux joint au dossier. L'emplacement, la nature des fourreaux, câblages et des ouvrages sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés si besoin est avant exécution, selon les indications d'Enedis et de France Télécom.

### 6.1- Réseau Basse Tension

#### 6.1.1- Puissance à raccorder

La puissance estimée pour le lotissement est de 158Kva. (156Kva pour les lots et 2Kva pour l'éclairage). Le réseau positionné sur le poteau à l'entrée des aménagements servira de point de raccordement.

#### 6.1.2- Réseau d'alimentation et branchements

Les câbles Alu seront posés en fourreaux sous voirie. Ils assureront :

- Les liaisons point de raccordement et chambre RMBT
- Les liaisons entre les chambres RMBT
- Les branchements de chaque lot

Le réseau sera posé en tranchée ouverte avec une profondeur mini de -1.00m/T.N.. Ce dernier posé sur lit de sable 0/8 sera ensuite enrobé de sable 0/8 avec une épaisseur de 20cm mini au-dessus de la génératrice supérieure.

Un grillage avertisseur sera positionné 20cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.

Un coffret de branchement individuel sera positionné en limite de chaque lot.

### 6.2- Réseau Télécommunication

Le réseau de télécommunication sera raccordé sur le poteau situé à l'entrée du projet.

Le réseau sera tiré en triple fourreaux PVC de diamètre  $\varnothing 42/45\text{mm}$  et double fourreaux PVC  $\varnothing 25/28\text{mm}$ .

Les fourreaux seront en nombre suffisant afin de permettre le câblage ultérieur, réalisé par les gestionnaires des réseaux, de chacun des lots sans avoir à intervenir sur les chaussées.

Les fourreaux sous voirie assureront par le biais de chambre de tirage:

- La liaison entre le poteau de raccordement et les chambres de tirages
- Les branchements de chaque lot

Le réseau sera posé en tranchée ouverte avec une profondeur mini de -1.00m/T.N.. Ce dernier posé sur lit de sable 0/8 sera ensuite enrobé de sable 0/8 avec une épaisseur de 20cm mini au-dessus de la génératrice supérieure.

Un grillage avertisseur sera positionné 20cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.

Un coffret de branchement individuel sera positionné en limite de chaque lot.



### 6.3- Réseau d'éclairage public

Le génie civil du réseau éclairage (fourreaux, câbles de réseaux et câbles de terre) sera réalisé en souterrain.

Le réseau d'éclairage sera alimenté depuis celui existant sur le chemin de Gajane.

Des candélabres seront disposés le long de la voirie du projet. Ils assureront un niveau d'éclairage suffisant, uniforme et répondant à la NRH.

Le réseau sera posé en tranchée ouverte avec une profondeur mini de -1.00m/T.N.. Ce dernier posé sur lit de sable 0/8 sera ensuite enrobé de sable 0/8 avec une épaisseur de 20cm mini au-dessus de la génératrice supérieure.

Un grillage avertisseur sera positionné 20cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.

Les dispositifs d'éclairage seront composés chacun d'un mât de 5m avec crosse et lanterne. Les lanternes seront équipés de lampes à économie d'énergie type LED, conformément aux directives de la commune.

## 7. EXECUTION DES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés en une seule tranche.

Les réseaux seront posés dans la mesure du possible en tranchée commune.

Les travaux d'aménagement consisteront à réaliser les tâches suivantes :

- Les travaux préalables avec :
  - o L'établissement du dossier d'exécution
  - o L'installation de chantier
  - o La signalisation temporaire du chantier
  - o La réalisation du panneau d'information de chantier
  - o Le marquage et piquetage des réseaux existants
  
- Exécution du réseau EU avec :
  - o Le découpage des revêtements
  - o Les terrassements en tranchées
  - o Les évacuations des déblais
  - o La mise en œuvre d'un lit de pose en sable 0/8
  - o La pose du réseau EU en :
    - PVC Ø200mm pour la collecte en gravitaire
    - PVC Ø160mm pour les branchements
  - o Le raccordement au réseau existant
  - o La pose de regards en PE Ø800mm et tampon articulé fonte Ø600mm D400
  - o La pose de boîtes de branchement EU Ø315mm à passage direct
  - o L'enrobage des réseaux en sable 0/8
  - o La pose d'un grillage avertisseur
  - o Le remblaiement de la tranchée en grave 0/20
  - o La réfection de tranchée sous la voirie communale en enrobés
  - o L'établissement du dossier de récolement
  
- Exécution du réseau AEP avec :
  - o Le découpage des revêtements
  - o Les terrassements en tranchées
  - o Les évacuations des déblais
  - o La mise en œuvre d'un lit de pose en sable 0/8
  - o La pose du réseau AEP en :

- PVC 16Bars Ø110mm pour la conduite d'alimentation
    - PEHD 16Bars Ø25mm pour les branchements
  - Le raccordement au réseau existant avec une vanne en diamètre Ø63mm sous bouche à clé
  - La pose d'une ventouse au point haut sous regard
  - La pose d'abri compteur de façades sur socle
  - L'enrobage des réseaux en sable 0/8
  - La pose d'un grillage avertisseur
  - Le remblaiement de la tranchée en grave 0/20
  - La réfection de tranchée sous la voirie communale en enrobés
  - L'établissement du dossier de récolement
- Exécution du réseau EP avec :
- Les terrassements en tranchées
  - Les évacuations des déblais
  - La mise en œuvre d'un lit de pose en sable 0/8
  - La pose du réseau EP en :
    - Collecteurs béton série 135A Ø500mm
    - PVC Ø250mm pour le branchement
  - La réalisation des têtes de buses en béton armé
  - La pose de boîtes de branchement EU Ø315mm à passage direct
  - L'enrobage des réseaux en sable 0/8
  - La pose d'un grillage avertisseur
  - Le remblaiement de la tranchée en grave 0/20
  - L'établissement du dossier de récolement
- Exécution des bassins de rétention des eaux pluviales avec :
- Le terrassement en délais
  - L'évacuation des déblais
  - La réalisation des talus 3/1 et de la rampe d'accès 5/1
  - La création de la surverse du bassin n°1 vers le bassin n°2 en béton
  - La création de la surverse sur le fossé de la route départementale en béton pour le bassin n°2
  - La mise en place d'un ouvrage de régulation du débit de fuite
  - Le raccordement de l'ouvrage au fossé en PE Ø315mm
  - La réalisation des rampes en béton balayé
  - La protection des arrivées pluviales en béton.
  - L'établissement du dossier de récolement
- Exécution des réseaux secs (BT, Télécom, Eclairage) avec :
- La réalisation d'un article 323-25
  - Le découpage des revêtements
  - Les terrassements en tranchées
  - Les évacuations des déblais
  - La mise en œuvre d'un lit de pose en sable 0/8
  - La pose du réseau BT en :
    - Câble BTS NFC 33210 3x150mm<sup>2</sup> + 1x70mm<sup>2</sup>
    - Câble BTS NFC 33210 2x25mm<sup>2</sup>
    - La pose de socle et grille RMBT

- Les mises à la terre
- La mise en œuvre de coffret de branchement
- La pose du réseau PTT en :
  - 3 fourreaux PVC Ø42/45mm aiguillé
  - 2 fourreaux PVC Ø25/28mm aiguillé
  - La mise en place de chambres de tirage
  - La mise en œuvre de coffret de branchement
- La pose du réseau EPU en :
  - Fourreau TPC Ø75mm
  - Câble RO2V 2x10mm<sup>2</sup>
  - Câblette de cuivre Ø25mm<sup>2</sup>
  - La pose de candélabres 5m équipés de lanterne à LED.
  - La mise à la terre
- Les raccordements aux réseaux existants
- L'enrobage des réseaux en sable 0/8
- La pose d'un grillage avertisseur
- Le remblaiement de la tranchée en grave 0/20
- La réfection de tranchée sous la voirie communale en enrobés
- L'établissement du dossier de récolement
- Aménagement de la voirie avec :
  - Le découpage des revêtements
  - Les décaissements pour une structure de chaussée sur 40cm d'épaisseur
  - Les évacuations des déblais
  - Le réglage et compactage du fond de forme
  - La mise en œuvre d'un géotextile
  - La mise en œuvre de la structure de voirie en :
    - Grave non traitée 0/60 sur 30cm
    - Grave non traitée 0/20 sur 15cm
  - La pose de bordure type T2 ou T2 basse
  - La réalisation d'un rang d'agglo en bordure des lots
  - La mise à la cote des ouvrages de voirie
  - La réalisation de la couche de roulement en enrobés sur 6cm d'épaisseur avec sa couche d'accrochage
  - Mise en œuvre des signalisations horizontale et verticale notamment :
    - Panneau « voie en sens unique »
    - Panneau de nom de rue
  - La réalisation des espaces verts avec :
    - Le terrassement en délais
    - L'évacuation des déblais
    - La mise en œuvre de terre végétale
    - Plantations des arbres type micocouliers.